

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE ROUSSILLON

Envoyé en préfecture le 18/03/2026

Reçu en préfecture le 18/03/2026

Publié le

ID : 084-218401024-20260223-2026_D_3-DE



NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	14

Séance du 23 FEVRIER 2026

L'an deux mil vingt-six et le vingt-trois février à 18h00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Gisèle BONNELLY, Maire.

Date de la convocation
14/02/2026

Date d'affichage
14/02/2026

Objet de la délibération

Approbation adhésion à la convention mission complémentaire retraite CNRACL

N° 3/26

Présents : Mme BONNELLY, Mme BERNARD, M. BORDE, Mme BRAZARD, M. CHEMIN, M. CHOMETTE, M. DEBROAS, M. DEVAUX, Mme GUIBOUD-RIBAUD, M. JEAN, Mme MALIVEL, M. TRIBOLLET,
Absents : Mme CRAVAGNOLO donne pouvoir à M. TRIBOLLET, Mme THIERRY donne pouvoir à Mme BERNARD, Mme GRAS,

Madame le Maire explique qu'en plus des missions réalisées dans le cadre de la cotisation obligatoire, le service retraite du centre de gestion de la fonction publique de Vaucluse met en place une mission facultative complémentaire retraite CNRCAL. (Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales) à compter 01/01/2026.

Cette mission facultative consiste :

- contrôle et régularisation d'un compte individuel retraite CNRACL ;
- Substitution à la collectivité en matière de droit à l'information : étude des droits et information des agents CNRACL qui sont à moins de 5 ans de la retraite ;
- Réalisation complète des dossiers de liquidation : contrôle du CIR, constitution du dossier sur Pep's téléversement des pièces justificatives, suivi du dossier jusqu'à l'attribution des droits par la CNRCAL.

Elle propose que le conseil municipal approuve la convention d'adhésion mission complémentaire retraite CNRACL.

Le Conseil Municipal,
Où l'exposé de Madame le Maire,
Et après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** par 14 POUR, l'adhésion à la convention mission complémentaire retraite CNRACL avec le Centre de Gestion de la Fonction publique territoriale du Vaucluse à compter du 01/01/2026 ;

- **DONNE** pouvoir à Madame le Maire pour signer ladite convention.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.
Suivent les signatures.

Madame le Maire,

Gisèle BONNELLY



Secrétaire de séance

Gérard DEBROAS